



Nos engagements qualité

La Fnae ACADEMY

- La Fnae Academy est un organisme de formation enregistré sous le numéro 11788786378 auprès du préfet de l'île de France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.
- Le siège social est situé à Rambouillet.
- La Fnae Academy est certifiée Qualiopi pour la catégorie ACTIONS DE FORMATION. Cette certification atteste de la qualité des processus mis en œuvre par l'organisme de formation.
- La certification Qualiopi est une marque de garantie qualité des prestataires d'actions concourant au développement des compétences (PAC).

La Fnae ACADEMY

- La FNAE (Fédération Nationale des Auto-entrepreneurs), organisme de défense et d'accompagnement des autoentrepreneurs depuis 2009, a initié la Fnae Academy dans sa volonté d'aider les indépendants dans le développement de leur activité et dans la mise en place d'un suivi entrepreneurial.
- La Fnae Academy est un organisme de formation qui vise à former un grand nombre d'entrepreneurs, débutants ou confirmés, sur l'entrepreneuriat et le régime de l'autoentreprise.
- Experte du régime de l'autoentreprise, la Fnae Academy a pour vocation d'accompagner les entrepreneurs à débiter leur projet ou à le développer.
- L'engagement de la Fnae Academy est de faire connaître les droits et les obligations de chaque autoentrepreneur et entrepreneur. Le parcours pédagogique permet d'approfondir les savoirs et les compétences nécessaires à la gestion de son entreprise au quotidien.

Politique qualité

- La Fnae ACADEMY s'engage à garantir des formations efficaces et adaptées aux besoins des apprenants à travers la qualité des contenus, l'accessibilité et le suivi post-formation.
- Nous nous engageons à créer un environnement d'apprentissage inclusif et pratique, pour que chacun puisse développer ses compétences et atteindre ses objectifs professionnels et entrepreneurials.
- Notre politique qualité repose sur trois piliers fondamentaux :

1 La mise à jour régulière des formations comprenant des cas et des exercices pratiques individualisés .

2 Un suivi post-formation d'un an pour assurer la mise en pratique des compétences acquises.

3 L'accessibilité pour tous, y compris les personnes en situation de handicap.

Ses missions



Former les autoentrepreneurs et entrepreneurs

Organisme de formation, la Fnae ACADEMY, développe des actions de formation pour tout porteur de projet en apportant son expertise pédagogique et entrepreneuriale.



Informier, conseiller et accompagner les autoentrepreneurs

Conseil, accompagnement et soutien efficace et durable à nos apprenants (veille juridique, rendez-vous de suivi post-formation, accès à une base de données sur le régime actualisée).



Fédérer les autoentrepreneurs

Inclure des temps d'échanges et de partages d'expériences dans les programmes de formation et faire connaître les actions et les services de la FNAE.

Ses valeurs

ETHIQUE

Une approche éthique dans ses formations, en mettant l'accent sur la responsabilité sociale et l'intégrité professionnelle. La Fnae Academy s'assure que les entrepreneurs formés respectent les normes et les réglementations en vigueur, contribuant ainsi à un environnement entrepreneurial sain.

EXPERTISE

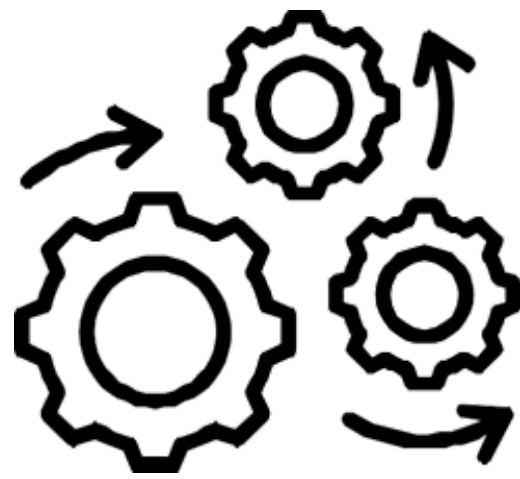
Une expertise pour ses formations, en s'assurant que les formateurs sont des professionnels reconnus dans leurs domaines respectifs. Cela garantit que les entrepreneurs bénéficient des connaissances et des compétences les plus actuelles et pertinentes pour développer leur activité.

ACCOMPAGNEMENT

Un accompagnement personnalisé au cœur de son action, offrant un soutien continu avant, pendant et après la formation. Cet engagement permet aux entrepreneurs de se sentir soutenus dans leur parcours de formation et de mise en œuvre des compétences acquises.

INNOVATION

Une intégration des méthodes pédagogiques innovantes et des outils numériques avancés dans ses programmes de formation. Cette approche favorise une expérience d'apprentissage interactive adaptée aux évolutions constantes du marché entrepreneurial.



Ses processus

**Besoins et
attentes
des parties
prenantes**

**Piloter l'entreprise
CRITERE 7**

**Assurer la conformité
CRITERE 6**

**Informer les publics
CRITERE 1**

**Traiter et analyser
les demandes
CRITERE 2**

**Mettre en oeuvre et
réaliser
CRITERE 3**

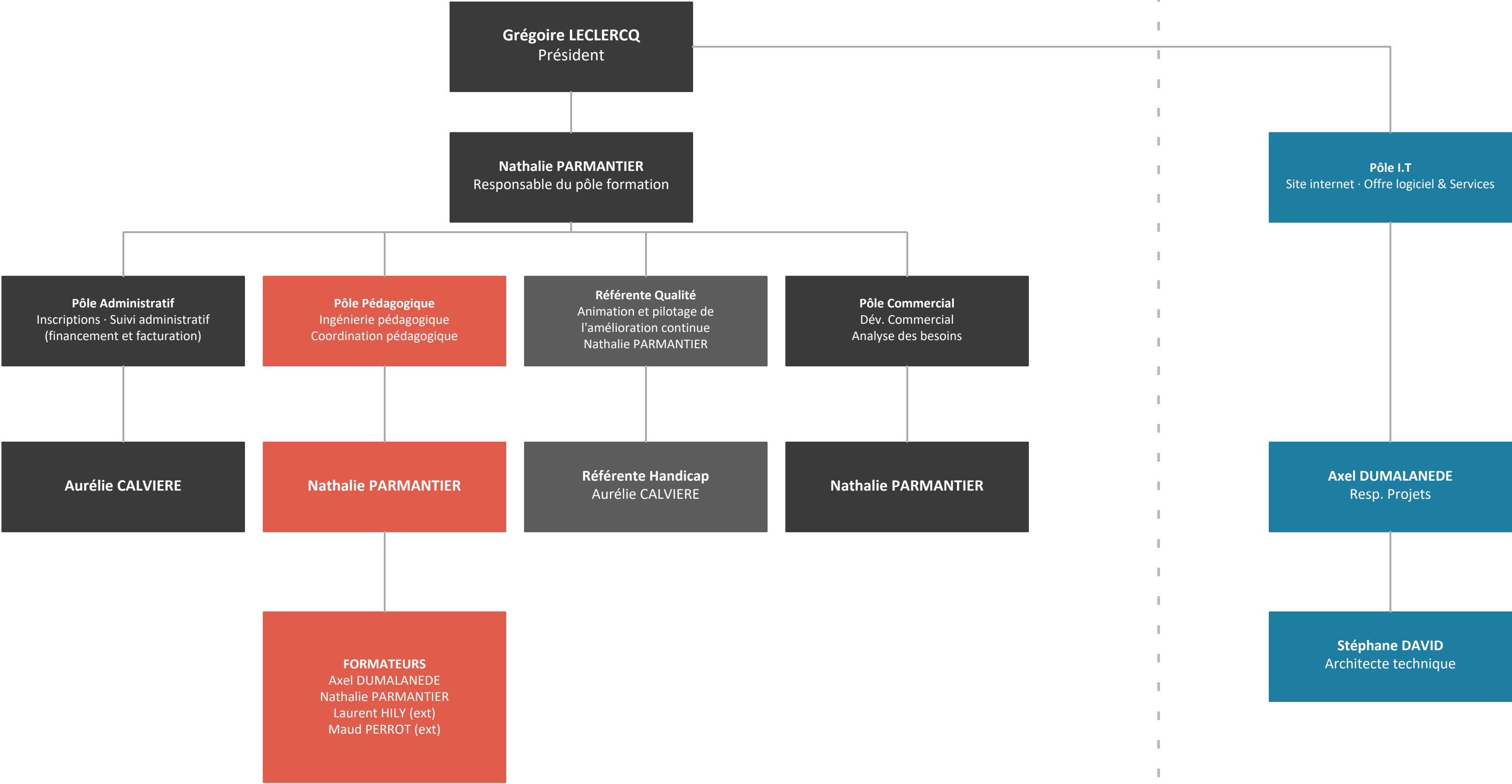
**Gérer les compétences
CRITERE 5**

**Gérer les moyens
matériels et humains
CRITERE 4**

**Satisfaction
des parties
prenantes**

Organisme de formation - FNAE Academy

FNAE Services – Pôle I.T



Le processus de formation

RESPONSABLE SITE INTERNET

REFERENTE ADMINISTRATIVE

1er contact téléphonique /
physique / client
Analyse des besoins / attentes
Définition des objectifs
Validation des pré-requis

PÔLE PEDAGOGIQUE

Construction du déroulé
pédagogique,
Création du programme de
formation et du support de
formation

REFERENTE ADMINISTRATIVE

Devis / Contrat / Convention DPC
Coordination des moyens
Création espace plateforme
Convocation / Règlement intérieur

REFERENTE HANDICAP

Adaptation, suivi du parcours
pédagogique
Relation avec les experts du
handicap

REFERENTE QUALITE

Pilotage
Amélioration continue
Veille

REFERENTE ADMINISTRATIVE

Recueil des appréciations à chaud
(bénéficiaires, équipe
pédagogique), à froid, une fois par
an (financeurs) + relances
Certificat de réalisation
Facturation

FORMATEUR

Evaluation pré-formation
Feuilles émargement par ½ journée via la plateforme
Supports, cas pratiques, quiz
Evaluation de l'atteinte des objectifs et des
compétences
Evaluation de l'action de formation (amélioration
continue)

Une démarche d'amélioration continue

- En tant qu'organisme de formation, la Fnae Academy est engagée dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses prestations. Nous mettons en place des mécanismes de feedback et d'évaluation pour mesurer la satisfaction des parties prenantes et la qualité de nos formations. Ces retours nous permettent de lancer des actions correctives et d'amélioration continue, assurant une réponse toujours plus précise aux attentes de nos apprenants.
- Nous analysons systématiquement les données recueillies pour ajuster nos contenus et méthodes, garantissant ainsi des formations à la pointe de l'actualité et conformes aux exigences du marché.
- Notre lien avec la FNAE (Fédération Nationale des Autoentrepreneurs) nous fournit des ressources essentielles pour maintenir un haut niveau de qualité et d'innovation dans nos pratiques. Notre engagement qualité est une priorité stratégique, guidant nos actions quotidiennes pour offrir des formations de haute qualité, adaptées aux besoins évolutifs de nos parties prenantes.
- Chaque intervention se doit d'être la plus adaptée aux besoins des créateurs d'entreprise. Cela nécessite la définition, la mise en place, l'évaluation et l'adaptation continue d'une démarche qualité. L'objectif premier de notre démarche repose sur le principe de l'amélioration continue de tous les processus.

Une démarche d'amélioration continue

Nous nous engageons à :

- accompagner les créateurs d'entreprise, ainsi que les acteurs du secteur dans le développement de leurs compétences sur le régime de l'autoentrepreneur et les différentes formes d'entreprise ainsi que la protection sociale des travailleurs indépendants ;
- proposer et adapter des prestations aux publics bénéficiaires lors de leur conception sur la base d'une analyse des besoins et la définition d'objectifs opérationnels évaluables en fin de formation ;
 - informer sur le déroulement de la formation, accueillir, accompagner et suivre dans les meilleures conditions nos apprenants ainsi qu'à évaluer l'atteinte des objectifs de la formation ;
- mettre en œuvre les moyens humains, pédagogiques et techniques adaptées pour chacune nos prestations dans un environnement approprié à l'apprentissage ;
- confier nos stagiaires auprès de formateurs experts dans leur domaine technique et érudits dans les méthodes pédagogiques et d'animation que nous mobilisons et évaluons dans le cadre des prestations qu'ils délivrent ;
 - poursuivre notre veille réglementaire dans notre champ d'intervention, et suivre les évolutions des besoins de compétences sur le régime de l'autoentrepreneur ;
- recueillir et analyser pour chaque prestation, les appréciations et réclamations de tous nos interlocuteurs : entreprises, bénéficiaires, financeurs ainsi que nos équipes pédagogiques afin de mettre en place les mesures correctives qui s'imposent.

Grégoire Leclercq

Contacts

Nous contacter



Aurélie calvière

Assistante administrative formation

aurelie.calviere@fnae.fr



Nathalie Parmantier

Responsable du pôle formation

Référente qualité et formatrice

nathalie.parmantier@fnae.fr



06 28 05 93 51